

**Séance ordinaire du  
3 décembre 2018**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue aux lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Jean-Denis Bernier, Simon Dubé, Jean-François Chabot, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Alain Lapierre, directeur général, agit à titre de secrétaire de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-131      ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2018**

**Attendu que** les photocopies du procès-verbal du 5 novembre 2018 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par monsieur David Leblanc et résolu à l'unanimité que le directeur général soit dispensé d'en donner lecture et que le procès-verbal soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-132      ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2018**

Il est proposé par monsieur Jean-François Chabot et résolu à l'unanimité que les comptes à payer du mois de novembre 2018 au montant de 66 936, 65 \$ soient acceptés.

La liste est classée aux archives sous la cote « Comptes à payer, année 2018 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-133      ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE NOVEMBRE 2018**

Il est proposé par monsieur Simon Dubé et résolu à l'unanimité que les dépenses incompressibles et les comptes payés durant le mois de novembre 2018 au montant de 166 804,81 \$ soient acceptés.

La liste est classée aux archives sous la cote « Incompressibles, année 2018 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR**

Le maire procède à la période de questions.

**DÉPÔT DES DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS**

Le directeur général/secrétaire trésorier dépose les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil aux archives.

**AVIS DE MOTION – BUDGET 2019 ET PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION (10 décembre 2019) ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE TARIFICATION ET TAXATION**

Avis de motion est donné par monsieur Francis St-Pierre qu'à une prochaine séance de ce Conseil, l'adoption du budget 2019, du plan triennal en immobilisation et le dépôt du projet de règlement de tarification et taxation sera proposée.

**RÉS. 2018-12-134**

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019**

**Attendu que** l'article 148 du Code municipal prévoit que le Conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Yve Rouleau et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019 qui se tiendront à 20 h au 318, rue Principale Ouest.

14 janvier	4 février
4 mars	1 <sup>er</sup> avril
6 mai	3 juin
2 juillet	5 août
3 septembre	7 octobre
4 novembre	2 décembre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-135**

**CONTRAT DE RAMONAGE 2019**

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de ramonage à l'entreprise Bérubé Ramonage pour l'année 2019 au taux de 28 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-136**

**MANDAT À LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE – DEMANDE À L'AGENCE DE FINANCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRES D'URGENCES 9-1-1 DU QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur Jean-Denis Bernier et adopté à l'unanimité de mandater la MRC Rimouski-Neigette pour présenter la demande à l'agence de financement 9-1-1 et de développement des centres d'urgences 9-1-1 pour les volets 1 et 2 du programme de mise à jour pour les plans d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-137**

**FINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 473-2018**

Il est proposé par monsieur David Leblanc et adopté à l'unanimité que la paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse de la Rivière Neigette, pour un montant de 80 600 \$ par billets datés du 10 décembre 2018 en vertu du règlement d'emprunt 473-2018 au pair échéant en série 5 ans comme suit :

<b>Année</b>	<b>Taux</b>	<b>Capital</b>
2019	4,7 %	3 800 \$
2020	4,7 %	4 000 \$
2021	4,7 %	4 200 \$
2022	4,7 %	4 400 \$
2023	4,7 %	4 600 \$
2023		59 600 \$ (à renouveler)

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Francis St-Pierre, maire, et monsieur Alain Lapierre, directeur général, à signer les documents officiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-138 ADOPTION DE LA POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT**

**Attendu qu'**à partir de janvier 2019, toute municipalité doit avoir une politique contre le harcèlement;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jean-François Chabot et résolu à l'unanimité d'adopter la politique contre le harcèlement. La politique est classée aux archives sous la notation « Politique contre le harcèlement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-139 FINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 476-2018**

Point reporté au 5 décembre 2018.

**RÉS. 2018-12-140 ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION POUR LE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 476-2018**

Point reporté au 5 décembre 2018.

**RÉS. 2018-12-141 AFFECTATION DU SURPLUS LIBRE**

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue et résolu à l'unanimité d'affecter le surplus libre pour un montant de 26 500 \$ pour les travaux au bâtiment de l'OHRN (10 600 \$) et au pont couvert (15 900 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2018-12-142 DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD**

**Considérant** les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constatent l'urgence de réduire les émissions et de déployer des mesures d'adaptation;

**Considérant** que la majorité des émissions de gaz à effet de serre du Québec provient des activités de transport des personnes et des marchandises;

**Considérant** que la région du Bas-Saint-Laurent subit déjà certaines conséquences attribuées aux changements climatiques telles les pluies et crues extrêmes, l'érosion des berges, la fréquence et l'intensité accrues des périodes de chaleur et de sécheresse et la prolifération d'espèces exotiques envahissantes;

**Considérant** que le schéma d'aménagement du territoire de la MRC Rimouski-Neigette a été élaboré en conformité avec l'exigence gouvernementale de tenir compte des principes de développement durable;

**Considérant** que le schéma d'aménagement du territoire de la MRC Rimouski-Neigette intègre des mesures de densification des milieux de vie, l'augmentation de l'utilisation des transports en commun ainsi que la protection des milieux naturels, agricoles et forestiers contribuant à freiner la hausse des émissions de gaz à effet de serre;

**Considérant** de par son Plan de développement durable 2012-2022, les engagements de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard dans la lutte aux changements climatiques, en outre par sa participation au développement de l'énergie éolienne dans la région du Bas-Saint-Laurent, de la réduction de l'utilisation du mazout et par une utilisation accrue du matériau bois lors de la réalisation de travaux de construction ou de rénovation de ses infrastructures;

**Considérant** que le territoire de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard est une région ressource de première importance contribuant à la séquestration du carbone par l'aménagement de ses forêts privées;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Yve Rouleau et résolu à l'unanimité :

De reconnaître que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC;

De faire de la lutte aux changements climatiques une priorité guidant l'élaboration des plans et actions de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard;

D'accélérer la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique;

D'appeler les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que les municipalités constituant la MRC Rimouski-Neigette à poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique;

D'inciter la population et les citoyens corporatifs à s'engager activement dans l'effort collectif qui est requis pour mener la transition énergétique, notamment en signant le Pacte pour la transition et en posant concrètement les gestes qu'appelle celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **CONDOLÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – MONSIEUR LAURENT LAVOIE**

Le Conseil municipal tient à transmettre ses condoléances à la famille de monsieur Laurent Lavoie décédé le 15 novembre 2018. Monsieur Lavoie a été maire de Saint-Anaclet-de-Lessard de 1980 à 1981.

#### **CONDOLÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – MADAME THÉRÈSE ROSS**

Le Conseil municipal tient à transmettre ses condoléances à la famille de madame Thérèse Ross décédée le 30 novembre 2018.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition du président, la séance est levée.

---

Francis St-Pierre, maire

---

Alain Lapierre, directeur général